

Premiers films

Yves Lafontaine

Numéro 42, printemps 1989

Jeune cinéma québécois

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/22422ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (imprimé)

1923-5097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lafontaine, Y. (1989). Premiers films. *24 images*, (42), 22–24.

UN ABC DE LA PRODUCTION

PREMIERS FILMS

par Yves Lafontaine

LA PLUPART DES CINÉASTES COMMENCENT PAR LE COURT MÉTRAGE. DANS LES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT (surtout à l'université, parfois au cégep) ou ailleurs, avec du matériel emprunté ou loué, les jeunes cinéastes tentent leur chance avec des équipes participatives formées surtout de copains, mais aussi de professionnels (acteurs, techniciens, musiciens, etc.) qui acceptent des cachets différés¹.

La plupart financent leurs premiers films, par leurs propres moyens (ou ceux de leur famille). Certains, plus astucieux, obtiennent des commandites en argent ou en services d'entreprises québécoises (Steinberg, Lavalin, Les producteurs de lait du Québec, Provigo, Via Rail, Saputo, etc.) D'autres profitent d'une bourse du Conseil des arts du Canada ou de l'aide au cinéma indépendant de l'ONF. Mais le processus d'acceptation d'un projet est toujours ardu lorsqu'on fait appel aux structures officielles.

LA FILIÈRE UNIVERSITAIRE

Même si le rôle actuel des universités québécoises n'est pas de former des cinéastes, il arrive que l'enseignement et l'encadrement universitaire favorisent ou confirment un talent. Jean-Claude Lauzon, Marquise Lepage, Léa Pool, Bachar Chbib, entre autres, ont emprunté cette voie.

L'Université Concordia, depuis 16 ans, et l'Université de Montréal, depuis 15 ans, rendent possible la production de nombreux films étudiants, par des prêts de matériel et des investissements — en service, en conseils ou monétaires — qui couvrent une partie plus ou moins grande du budget. Le reste (qui peut être une somme très importante dans le cas de films en 16 mm) étant comblé par les étudiants.

Plus de 200 films (en comptant les films d'animation et les films tournés en Super 8) ont été réalisés l'an dernier à Concordia, une trentaine à l'Université de Montréal (tous en 16 mm) et une cinquantaine à McGill (tous en Super 8). La plupart s'inscrivent dans le cadre de cours de production. Les autres sont des projets spéciaux, d'été ou de maîtrise. Certains font plus de 30 minutes (dont *Le grand monde* de Marcel Simard et *Le caveau* de Maryse Lapointe) mais il s'agit généralement de courts ou de très courts métrages (surtout dans le cas des films d'animations).

Après l'université, plusieurs abandonneront ou tenteront de s'intégrer aux équipes professionnelles, partant du bas de l'échelle. D'autres montent des projets qu'ils proposent aux producteurs établis ou se lancent dans la production indépen-

dante en faisant appel à différents programmes d'aide du Conseil des arts du Canada et de l'ONF.

LES BOURSES DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Le Conseil des arts du Canada offre des bourses qui ne s'adressent pas spécifiquement aux jeunes cinéastes, mais dont ils peuvent profiter.

Le «Service des arts médiatiques» accepte les demandes de subventions pour les projets cinématographiques («Aide au cinéma et à l'holographie») et vidéographiques («Aide à la vidéo et à l'audio»). Les cinéastes et vidéastes qui ont déjà tourné (au moins un film ou un vidéo) en dehors du cadre scolaire, peuvent demander une subvention de production d'au plus 50 000 \$, pour couvrir les frais directs de réalisation d'un film (25 000 \$, pour un projet vidéo). Toutefois le conseil attribue rarement la subvention maximale.

Les demandes sont soumises (trois fois par an pour le cinéma, deux fois pour la vidéo) à l'examen d'un jury indépendant composé de cinéastes ou de vidéastes reconnus et de spécialistes (critiques, conservateurs, scénaristes, etc.) Les critères retenus sont la valeur artistique des œuvres antérieures et la qualité du projet. Priorité est donnée aux projets et aux candidats qui «abordent la création cinématographique de façon originale, innovatrice et expérimentale».

Le programme «Explorations», de son côté, «encourage les artistes, établis ou non, à explorer de nouveaux domaines

artistiques et à mettre à l'épreuve leur vision créatrice». Les bourses de ce programme ne sont assujetties à aucun montant. Toutefois, les subventions de plus de 16 000 \$ sont rares, et la moyenne est, en général, bien inférieure à cette somme. Les subventions peuvent être utilisées comme allocations de subsistance, pour payer les salaires ou cachets des personnes engagées dans le projet, pour louer ou acheter l'équipement ou le matériel nécessaire, pour dépenses de voyage, de recherche et de publicité se rattachant directement au projet.

Trois concours ont lieu tous les ans, la décision étant également confiée à un jury qui dresse parmi les projets retenus une liste de priorités. Le Conseil des arts du Canada ne subventionne en moyenne qu'un projet sur six qui lui sont soumis.

LAIDE AU CINÉMA INDÉPENDANT DE L'ONF

L'ONF appuie de nombreuses productions indépendantes en fournissant des services qui vont du prêt d'équipement de tournage au développement de pellicule, en passant par les services professionnels et le prêt de locaux et de studios.

Le Programme français de l'ONF offre un service d'Aide au cinéma indépendant du Québec» (ACIQ) dirigé par Arlette Dion. Il s'agit d'une aide d'appoint qui offre, en certaines périodes de l'année, l'équipement et le personnel de l'Office. Est éligible tout film (16 ou 35 mm) non admissible aux programmes d'aide au cinéma d'animation ou au cinéma francophone hors Québec, et dont la langue prin-



PHOTO: GUY LUSSIER

Michelle Allen, dirigée par Marcel Jean dans *L'éternel repos*. Ce court métrage, premier film de son réalisateur est produit en partie grâce au programme *Aide au cinéma indépendant du Québec (ACIQ)* de l'ONF.

cipale est le français. Le film doit également être soutenu par un distributeur. Près de 15 formulaires de demande d'aide sont reçus chaque semaine au bureau d'Arlette Dion.

Le Programme anglais de l'Office offre présentement une aide d'appoint qui ressemble énormément à celle du programme français. Auparavant, les projets étaient plus facilement acceptés (i.e. Mainfilm) et quelques autres profitaient jusqu'à tout récemment d'un accord très favorable, leur permettant de choisir eux-mêmes les projets, le programme anglais s'engageant par un accord global à fournir une certaine quantité d'heures de service). Mais des pressions internes et externes ont incité à rendre le service plus sélectif selon des critères bien définis.

Cependant, l'existence de l'ACIQ, programme essentiel à la survie d'un cinéma indépendant à l'ONF, est régulièrement remise en question par divers intervenants, à la conscience étroite, au sein même de l'ONF. En effet, le programme d'aide de l'ACIQ est vu d'un mauvais œil par bien des professionnels de l'ONF qui acceptent mal que l'Office dépense argent et énergie pour des films artisanaux réalisée par des «amateurs». Les rapports de force entre l'ACIQ et le reste de l'orga-

nisme sont nombreux, et l'existence de l'ACIQ semble tenir uniquement à l'acharnement de quelques individus.

VERS DES VOIES OFFICIELLES DE PRODUCTION

Pour accéder aux voies de production normales, c'est-à-dire transiger avec les organismes publics qui investissent dans le cinéma au Québec, le jeune réalisateur doit obligatoirement procéder par l'intermédiaire d'une maison de production reconnue par les investisseurs publics (Téléfilm Canada et la SOGIC). Toutefois, comme la plupart des producteurs établis considèrent le court métrage comme une perte d'énergie et un premier long métrage comme un trop grand risque, il faut, la plupart du temps, s'adresser à de jeunes producteurs comme Bruno Jobin, Martin Paulhus et François Pouliot. Seuls Max Films (*Un zoo la nuit* de Lauzon et *Moody Beach* de Richard Roy), dirigé par les producteurs vedettes Roger Frappier et Pierre Gendron, ainsi que Vision 4 (*Simon les nuages* de Roger Cantin et *B* de Carlos Ferrand), et Les productions du lundi matin, semblent réellement vouloir se «risquer» à produire des premiers films de «jeunes» réalisateurs.

MAINFILM

Fondée en 1982 par un groupe de jeunes cinéastes (pour la plupart finissants de l'université Concordia), Mainfilm est avant tout une coopérative de réalisateurs, un centre de production à l'usage de cinéastes indépendants montréalais. Elle leur permet de profiter, à très bas prix, d'une infrastructure de production: locaux, personnes ressources, matériel de tournage, tables de montage, etc.

Un comité de huit personnes vérifie si le dossier de chaque projet présenté est complet et si le budget est réaliste. Les projets sont ensuite sélectionnés par le conseil d'administration (formé lui aussi de huit personnes) avant de passer à l'étape de la production. Il est évident que la faisabilité des projets soumis est prise en considération, mais lorsque le projet est accepté, sa forme demeure sous le contrôle entier de son réalisateur. En 1988, cinq courts métrages (dont *Éclipse* de Denis Langlois, *Le diable est une petite fille* de Claude Demers, et *L'ombre de nous* de Guylaine Roy) et un long métrage (*Horses in Winter* de Rick Raxlen et Jean-Claude Valley) ont profité d'une aide de Mainfilm à une étape ou une autre de leur production. La prédominance du court

métrage dans la production annuelle de la coopérative n'est pas récente et c'est dans le domaine du court métrage (de fiction, mais aussi expérimental et documentaire), où elle est très active, que son travail est surtout reconnu. Cela ne l'a pas empêchée d'aider la production de certains longs métrages (dont *Adramelech* de Pierre Grégoire et *Seductio* de Bachar Chbib) et vidéos.

Dans les deux premières années de son existence, les films qui profitaient des services de la coopérative étaient pour la

majorité de langue anglaise, mais les membres se renouvelant, la tendance depuis quatre ans va vers une proportion de films tournés en français de plus en plus grande. Actuellement, environ 70% des films sont de langue française.

Les activités de la coopérative ne se limitent cependant pas à la production. Mainfilm organise également plusieurs visionnements — dans ses locaux mais aussi dans d'autres salles, comme celle du Parallèle — afin de remédier aux lacunes importantes de la diffusion et de la promo-

tion du cinéma indépendant au Canada et à l'étranger. Elle est l'initiatrice et organisatrice des Cinq jours du cinéma canadien indépendant. De plus, de nombreux ateliers de perfectionnement technique ou de scénarisation ont été mis sur pied depuis sa création. ●

(1) Cachet payable une fois le film terminé, à même ce qui peut rester du budget et grâce à la recette du film.

LE CINÉMA D'ANIMATION PRÉPARE SA RELÈVE

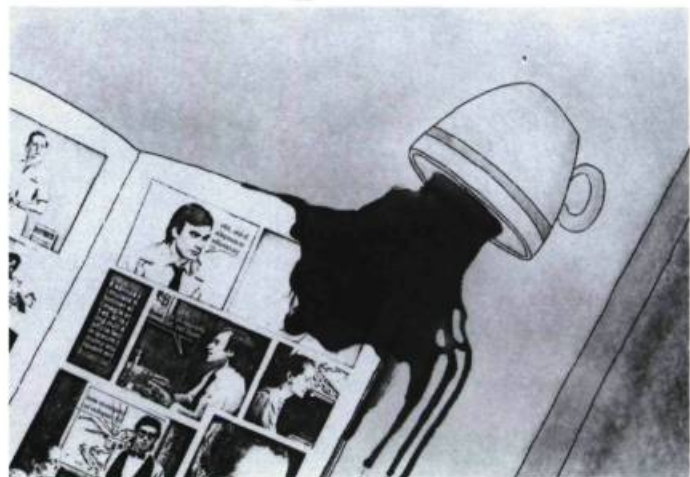
par Marco de Blois

Depuis 1980, le studio français d'animation de l'Office national du film organise le concours *Cinéaste recherché(e)*. Mis sur pied par le producteur Gaston Sarault, il a surgi de la nécessité de réserver une partie des fonds du studio aux films de jeunes cinéastes. Car les professionnels s'approprièrent alors la quasi-totalité de ces fonds. En 1982, à la retraite de Sarault, le concours fut repris par le producteur Yves Leduc.

Le but du concours est de «permettre à un(e) jeune cinéaste de réaliser un premier film animé professionnel». Ainsi, en jouissant du confort des installations de l'ONF, le non-professionnel se retrouve à l'abri des rigueurs du secteur privé. En retour, les professionnels de l'ONF tirent profit de cette revigorante infusion de sang neuf.

Les participants doivent présenter le scénario d'un film 35 mm, un échéancier de production, une liste de matériaux, et un film réalisé artisanalement ou en milieu scolaire. Les coréalizations ne sont pas éligibles. Un comité de sélection, composé de deux producteurs et de trois cinéastes d'animation, examine les candidatures. Au lauréat, on alloue, sous forme de bourse, un salaire forfaitaire et un budget qui lui permettra de travailler pendant 15 mois, ainsi que les services d'assistantat: gouachage, encre, etc. Il acquerra, par le fait même, l'expérience du travail de studio et des étapes de production. En plus, il aura la chance d'échanger avec les professionnels.

On compte huit lauréats à ce jour, dont un qui est décédé en cours de production. Cinq films sont terminés: *Le bouffepétrole* de Denis Poulin (1982), *Le cadre* de Georges Mauro (1984), *Sylvia* de Michel Murray (1985), *Concerto grosso*



Sylvia (J'aurais pu t'aimer st...) de Michel Murray.

modo de François Aubry (1985), *Oniro-mance* de Luce Roy (1987). Présentement en production, on retrouve *Juke-bar* de Martin Barry (sortie prévue: juillet 1989) et *Enfantillages* de Pierre M. Trudeau (sortie prévue: septembre 1989).

Annuellement, une douzaine de projets sont présentés par des candidats qui ont en moyenne 25 ans. L'université Concordia constitue la principale source de lauréats: Mauro, Roy, Barry et Trudeau y ont étudié le cinéma d'animation. Murray étudia les communications à l'UQAM, Aubry le cinéma au cégep de Saint-Laurent. Poulin, lui, avait réalisé deux films artisanaux, mais se spécialisait en danse. La même configuration caractérise l'ensemble des candidats quant à leur formation. Il faut noter que le recrutement se fait surtout dans des endroits liés à l'art cinématographique; aussi, très peu de candidats sont issus, par exemple, des beaux-arts. Tous les lauréats sauf un (Poulin) se sont par la suite intégrés à l'équipe de l'ONF. Mauro à titre d'assistant, les autres en tant que cinéastes: Murray a réalisé depuis *Tocade*, Aubry

Nocturnes, et Roy prépare actuellement un troisième film. Ces derniers ont aussi oeuvré hors de l'ONE.

Le scénario soumis doit évidemment être conforme aux normes du studio français d'animation. Dans la mesure où ils rejoignent ses préoccupations de renouvellement esthétique et de «compréhensibilité» du propos, tous les sujets et techniques sont envisageables. C'est ainsi que l'approche expérimentale ne sera admise que sur le plan technique. Sur ce point, on raconte qu'Aubry stupéfia les professionnels du studio avec sa technique, aujourd'hui reconnue, qui consiste à mettre sur le banc-titre des objets en trois dimensions. De fait, les films issus de ce concours constituent des oeuvres originales sur le plan formel.

Sous ce couvert de compétition, le concours *Cinéaste recherché(e)* satisfait une nécessité: il ouvre aux jeunes les portes de l'ONF, et permet à l'histoire du cinéma d'animation de se poursuivre. On ne peut qu'en encourager la tenue avec ferveur. ●